

PRATIQUER LA MÉDECINE DANS L'OUEST HÉRAULT

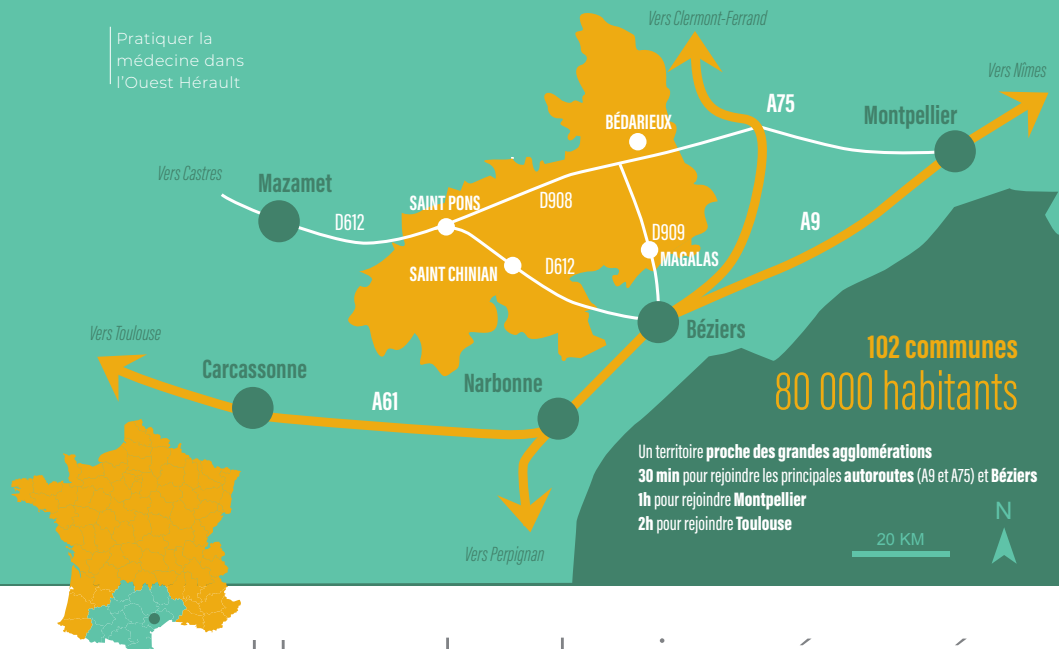


— — — — —

**ENEZ EXERCER VOS TALENTS
SUR UN TERRITOIRE QUI A DU COEUR**

— — — — —

•



Un cadre de vie préservé entre vignobles et garrigue

Notre territoire vous accueille et propose de nombreux services

Les services pour la famille

- ▶ Présence de crèches et de nombreuses assistantes maternelles
- ▶ Accueil périscolaire et centres de loisirs proposés par les communes et les communautés de communes
- ▶ Réseau de Maisons de Services au Public / Maisons France Service pour l'accompagnement aux démarches administratives de la vie courante.

Les possibilités professionnelles pour votre conjoint

- ▶ Plusieurs tiers lieux d'entreprises (espace de télé-travail, offre de bureaux individuels meublés connectés à internet haut débit)
- ▶ Rencontres du réseau d'entreprises locales (club d'entrepreneurs, associations d'artisans et de commerçants).

Culture & loisirs

- ▶ Programmations culturelles des communautés de communes
- ▶ Cinémas et salles de spectacles
- ▶ Nombreux festivals (musique, théâtre, humour, bande dessinée)
- ▶ Programmation Pays d'Art & d'Histoire
- ▶ Nombreuses activités de pleine nature (VTT, trail, escalade, canyoning, randonnée)
- ▶ Oenotourisme, destination "Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc"
- ▶ Thermalisme et bien-être à Avène et Lamalou-les-Bains.



Focus sur l'offre de santé

L'offre libérale de premier recours

- ▶ 70 médecins généralistes
- ▶ 267 infirmiers
- ▶ 122 kinésithérapeutes
- ▶ 33 dentistes
- ▶ 8 sages femmes
- ▶ 13 orthophonistes
- ▶ 29 pharmacies
- ▶ 3 laboratoires d'analyses médicales
- ▶ Une dizaine de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles.

Organisation de la permanence des soins

- ▶ 1/3 des communes couvertes par la MMG de Béziers
- ▶ Dispositif sécurisé de réponse à l'urgence et de permanences des soins ambulatoires 24h/24 les weekends et jours fériés (sur le nord-ouest du territoire).

Consultations de télé-médecine

- ▶ Téléconsultations et téléexpertise du CH de Béziers (dermatologie, maxillo-facial, géro-psycho-geriatrie, prise en charge des plaies vasculaires complexes, endocrino-diabétologie, soins palliatifs, pré-anesthésie)
- ▶ Réseau CICAT LR pour la prise en charge des plaies complexes
- ▶ Téléexpertise privée sur de nombreuses spécialités (cardiologie, ...).

Les établissements de santé

- ▶ 1 polyclinique (Cap Santé) dotée d'un service d'urgence 24/24, service scanner et radiologie, activité de chirurgie, 40 spécialités de consultations
- ▶ 3 hôpitaux locaux (SSR, UHR, HAD, soins palliatifs, consultation pluriprofessionnelle post AVC ou AIT)
- ▶ 1 centre expert européen de rééducation des grands brûlés
- ▶ Etablissements thermaux et de rééducation
- ▶ Proximité avec les hôpitaux et cliniques de Béziers, Narbonne et Castres-Mazamet.

L'offre médico-sociale

- ▶ Handicap : IME, SESSAD, CLIS, MAS, FAM, ESAT, SAVS, SAMSAH, CMP
- ▶ Enfants et adolescents : PAEJ, MDA
- ▶ Personnes âgées : EHPAD, USLD, Accueil de Jour, PASA, ESA, SSIAD, SAAD
- ▶ Addictions : SSR addictologie, CSAPA, CJC, CAARUD.

Une autre vie
s'invente ici

Ici, j'ai retrouvé le côté humain de l'exercice rural, que je n'avais pas en ville et à l'hôpital. Ce choix m'a réconcilié avec mes études et me permet d'avoir une pratique centrée sur le patient. Je me sens utile ici, dans ce secteur où il manque de médecins. Et quand je vais voir des patients à domicile, avec tous ces paysages, c'est un peu comme si je partais en vacances !

Dr Francesco Badini
MSP de Saint-Pons-de-Thomières

Exercer sur le territoire

Notre territoire offre de nombreuses possibilités d'installation, en cabinet individuel ou de groupe.

Également, plusieurs Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) existent sur le territoire. Ces structures regroupent différents professionnels de santé de premier recours qui travaillent en équipe pour échanger au quotidien sur leurs pratiques et assurer une prise en charge coordonnée des patients autour d'un projet de santé partagé. Elles permettent également de mutualiser des moyens (locaux, secrétariat).

Un réseau entre les professionnels de santé du territoire

Des échanges réguliers sont organisés entre les différentes MSP du territoire, à la fois dans le cadre des projets de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ainsi que lors des « Midi des MSP », rencontres organisées par le Contrat Local de Santé.



Le travail dans la Maison de Santé me permet de ne pas me sentir seul, c'est très agréable pour moi. Au sein de l'équipe, il y a le travail, mais la convivialité est aussi très importante.

La région m'offre à la fois les avantages de la ville sans en avoir les inconvénients, tout en étant dans un cadre de vie très agréable.

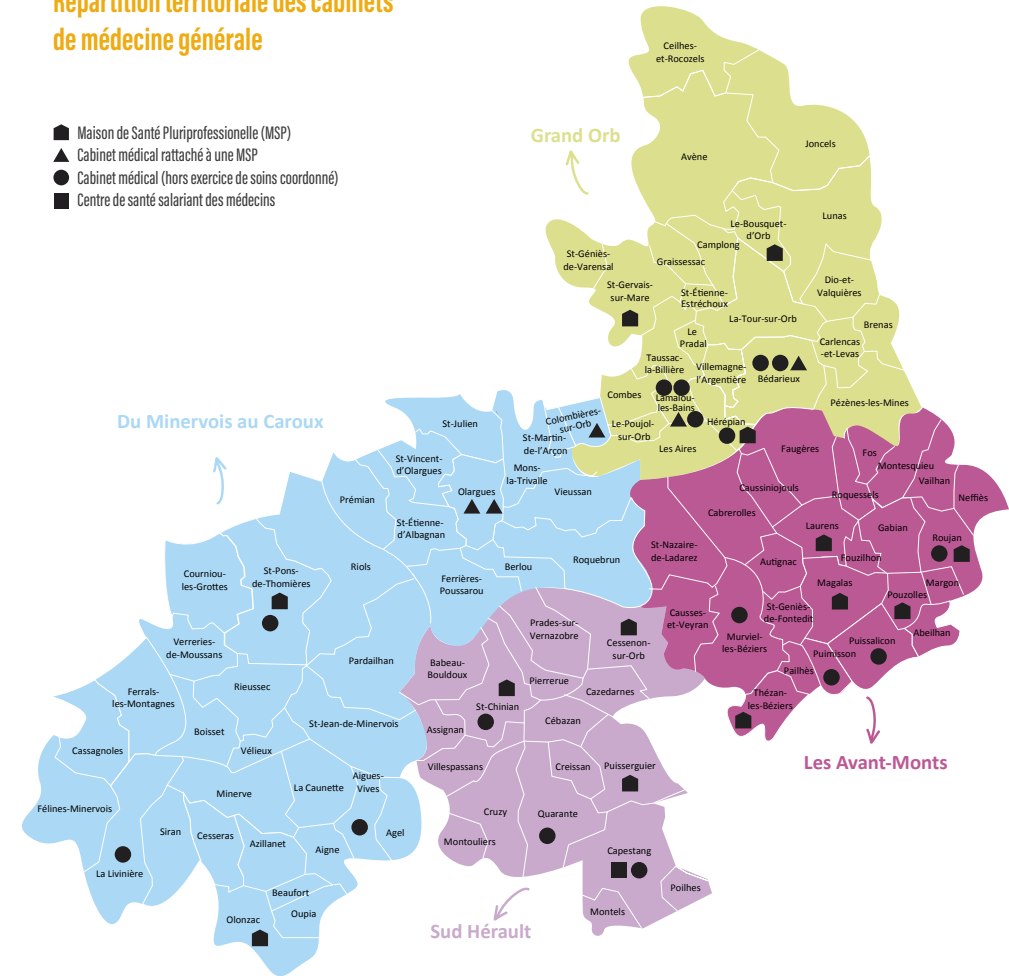
J'ai tout ce qu'il me faut sur place, sans les bouchons pour aller d'un endroit à l'autre. Et si j'ai besoin d'aller en ville, je ne suis pas loin de Béziers.

Dr Olivier Romieu, MSP de Pouzolles



Répartition territoriale des cabinets de médecine générale

- Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)
- ▲ Cabinet médical rattaché à une MSP
- Cabinet médical (hors exercice de soins coordonné)
- Centre de santé salariant des médecins



Zonage des aides en faveur de la médecine générale

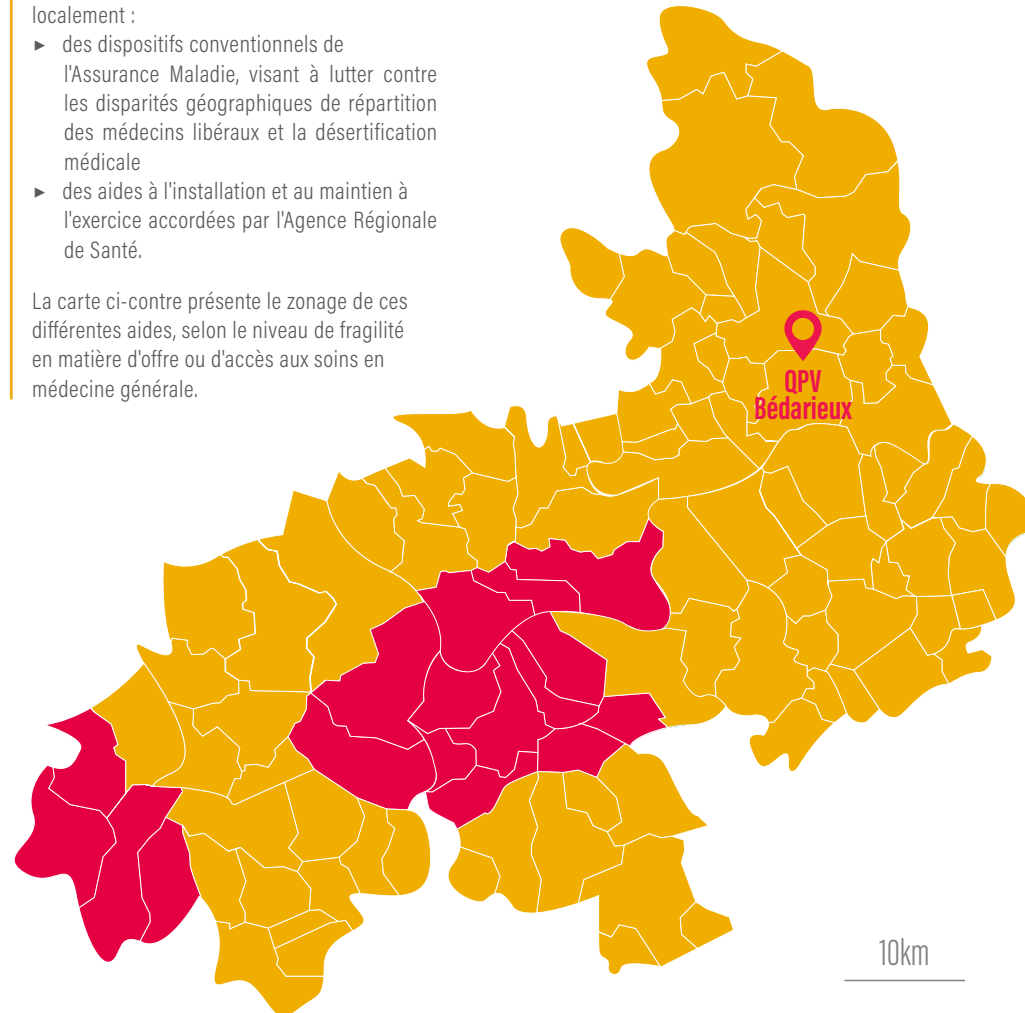
Les aides en faveur de la médecine générale

De nombreuses aides individuelles et collectives existent pour améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé dans les territoires.

Plusieurs dispositifs d'aide et de soutien à l'exercice de la médecine sont déclinés localement :

- ▶ des dispositifs conventionnels de l'Assurance Maladie, visant à lutter contre les disparités géographiques de répartition des médecins libéraux et la désertification médicale
- ▶ des aides à l'installation et au maintien à l'exercice accordées par l'Agence Régionale de Santé.

La carte ci-contre présente le zonage de ces différentes aides, selon le niveau de fragilité en matière d'offre ou d'accès aux soins en médecine générale.



Zones les plus fragiles

(Zone d'Intervention Prioritaire - ZIP)

- ▶ Territoires éligibles aux aides de l'ARS et de l'Assurance Maladie et les exonérations fiscales
- ▶ Aides à l'installation en exercice libéral et salarié
- ▶ Garantie de rémunération
- ▶ Aides pour les stages des étudiants et des maîtres de stage
- ▶ Aides à l'exercice coordonné et aux missions de santé publique.

Zones intermédiaires

(Zone d'Action Complémentaire - ZAC)

- ▶ Garanties de rémunération
- ▶ Aides pour les stages des étudiants et maîtres de stage
- ▶ Aides à l'exercice coordonné et aux missions de santé publique.

Nota : 78% des communes sont classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), permettant sous certaines conditions des réductions d'impôts.

49 communes du territoire sont classées en zone de montagne où des aides sont également possibles (aides à l'installation, aides pour les étudiants en stage et aides pour les médecins maîtres de stage).

Contrat Local de Santé du
Pays Haut Languedoc et Vignobles



Ils vivent et travaillent ici : les professionnels de santé témoignent

Des avantages de l'exercice coordonné des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles à la qualité de vie présente dans l'Ouest Hérault, plusieurs professionnels de santé du territoire partagent leurs regards.



Adeline Cancel,
*Infirmière en Pratique Avancée,
MSP de Saint-Pons*

La MSP apporte le positif du collectif, on n'est pas seul face aux difficultés des situations et on a les outils pour y faire face. On monte aussi des projets, on a des temps d'échanges entre nous. C'est une plus-value pour notre exercice et pour nos patients. Travailler comme ça était pour moi incontournable. Et puis, ici, le cadre de vie est idyllique, on est entre mer et montagne, on n'a pas la circulation ni la pollution de la ville. Les écoles pour nos enfants sont petites et familiales, on a des commerces de proximité. Le terroir est aussi super, on est dans une belle région de vignes.



Emily Fulcrand,
Pharmacienne, MSP de Laurens

La MSP nous permet d'avoir une meilleure communication entre professionnels de santé. Grâce à ce temps dédié, aux protocoles communs que l'on peut mettre en place, on assure une meilleure prise en charge des patients. On travaille par exemple sur un protocole post-opératoire avec les kinés. Ce temps de travail commun, on ne l'avait pas avant. Sur le cadre de vie, nos villages sont dynamiques et bien équipés (supermarchés, banques, ...). Le prix de l'immobilier est accessible et les grosses villes ne sont pas loin non plus.



Carlos Rivero,
*Kinésithérapeute,
MSP de Saint-Gervais-sur-Mare
et Lamalou*

Au sein de la Maison de Santé, on est une équipe, on connaît bien les pratiques des uns et des autres, ce qui nous permet de savoir au mieux ce que l'on peut proposer à nos patients pour leur prise en charge. La Maison de Santé nous permet aussi de préparer l'avenir, car les façons d'exercer ont changé. Travailler à la campagne est pour moi un choix de vie, c'est moins stressant qu'en ville. Nos horaires de travail sont plus flexibles, ce qui nous permet d'avoir du temps libre pour la famille et nos loisirs.



Dr Elodie Aussillous, Médecin, MSP de Cessenon-sur-Orb

Ici, mon activité est très diversifiée, je soigne des patients à tous les âges de la vie, des nouveaux-nés à la pédiatrie, la gynécologie, jusqu'au grand âge. Travailler en groupe est pour moi un avantage, car nous nous organisons pour qu'il y ait toujours quelqu'un au cabinet s'il y a une urgence. Je travaille 4 jours par semaine, ce qui me laisse du temps pour mes enfants. Et pour le cadre de vie, la région est pleine de beaux villages et il y a beaucoup de choses à découvrir, en canoë ou en randonnée dans le massif du Caroux.



**Hélène Mourgues, Sage-Femme,
MSP d'Hérépian**

Dans la MSP, les dossiers communs nous permettent de tracer les actes et facilitent le suivi de nos patients. Il y a aussi les réunions de concertation pluriprofessionnelle où on peut réfléchir ensemble autour de cas de patients. Grâce à cette dynamique d'équipe, on se sent moins seul dans notre exercice et on partage la responsabilité de la prise en charge des patients. C'est aussi l'entraide et la solidarité qui font la force de nos équipes.



**Caroline Pesson,
Diététicienne et coordonnatrice de MSP, MSP de Laurens**

Avec la Maison de Santé, les professionnels se voient et peuvent discuter entre eux grâce à l'exercice coordonné. Quand on se croise, c'est difficile de parler des patients. Ce temps passé est rémunéré dans les MSP, car la participation des professionnels de santé est reconnue.

Des ressources pour faciliter votre projet

Pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet professionnel, vous trouverez, ci-dessous, des informations et ressources :

Le Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé (PAPS)

Ce portail est un service d'information de proximité développé par les agences régionales de santé pour orienter les étudiants, internes, médicaux et paramédicaux à chaque étape clé de leur vie professionnelle.

Formations, lieux de stage, aides à l'installation, structures et conditions d'exercice, démographie médicale, besoins et offre de santé en région : le PAPS oriente sur les aides ou services proposés par les partenaires de l'ARS (assurance maladie, ordres départementaux, unions régionales des professionnels, conseil régional et départemental ...).

Les référentes installation en ARS :

Mesdames Céline Saintin et Françoise Vidal-Borrossi :

✉ ARS-OC-DPR-INSTALLATION@ars.sante.fr

Ou contactez le guichet unique, qui offre un service complet et pratique pour votre installation et la gestion de vos démarches administratives.

✉ occitanie@guichet-unique.sante.fr

☎ 36 08 - Appel gratuit

🕒 Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30

Pour mieux connaître l'offre de santé du territoire et les possibilités d'exercice :

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Les CPTS sont des organisations constituées à l'initiative des professionnels de santé

d'un territoire pour assurer une meilleure coordination de leur action et participer à la structuration des parcours de santé.

Notre territoire est couvert par trois CPTS :

CPTS Hauts Cantons et Vignobles

Paméla Siden (Coordonnatrice) :

☎ 06 51 52 70 88

cpts.hautscantons34@gmail.com

CPTS Ouest Hérault (en cours de création)

Dr Jean Granier :

✉ jeangranier.beziers@gmail.com

CPTS Centre Hérault

✉ cpts.centre.herault@gmail.com

La Fédération de l'Exercice Coordonné Pluriprofessionnel en soins primaires (FECOP)

Depuis 2015, la FECOP accompagne, forme et soutient les équipes de santé dans l'exercice coordonné pluriprofessionnel en soins primaires. L'équipe de la FECOP dispose d'une bonne connaissance des projets de santé des différentes Maisons de Santé du territoire.

Anaïs LASALLE : ✉ cm.lasalle@fecop.fr

Remplafrance pour connaître les postes proposés

L'ARS et Remplafrance ont signé un partenariat afin de faciliter l'installation et le remplacement de professionnels de santé en Occitanie.

Si vous êtes à la recherche d'une activité en libéral, en salariat ou mixte, le site Remplafrance propose régulièrement des annonces actives pour des remplacements, gardes, intérim, CDD, CDI, collaborations et installations (inscription et utilisation du site gratuite pour les candidats).

🌐 www.reemplafrance.com

Pour avoir plus d'information sur le cadre de vie et l'offre de services à la population proposés par les communautés de communes du territoire :

Avant-Monts (Faugères, Magalas, ...)

☎ 04 67 36 07 51

✉ contact@avant-monts.fr

🌐 www.avant-monts.fr

Du Minervois au Caroux (Olargues, Olonzac, Saint-Pons-de-Thomières, ...)

☎ 04 67 97 39 34

✉ contact@cdcmc.fr

🌐 www.cc-minervois-caroux.fr

Grand Orb (Avène, Bédarieux, Lamalou-les-Bains, ...)

☎ 04 67 23 78 03

✉ contact@grandorb.fr

🌐 www.grandorb.fr

Sud Hérault (Capestang, Saint-Chinian, ...)

☎ 04 67 93 89 54

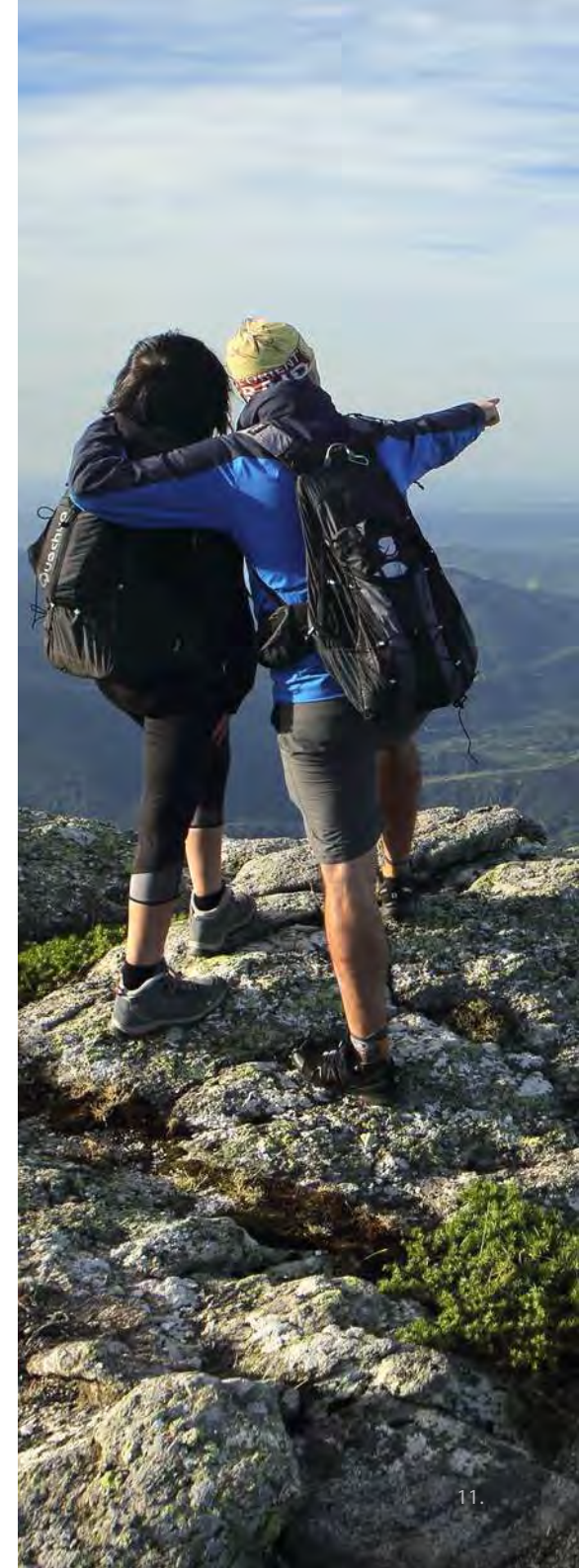
✉ accueil@cc-sud-herault.fr

🌐 www.cc-sud-herault.fr

Pour toute autre information, n'hésitez pas à contacter le Contrat Local de Santé au :

☎ 04 67 38 11 10

✉ cls@payshlv.com





A. Allières - Trail



G. Souche - Marché



G. Souche - Caroux



G. Souche - Canal du Midi

L'Ouest Hérault, un territoire à vivre



G. Souche - Place de Village



G. Souche - Vallée de l'Orb



A. Allières - Escalade

CONTACT

Contrat Local de Santé
Pays Haut Languedoc
et Vignobles

☎ 04 67 38 11 10
✉ contact@payshlv.com
🌐 www.haut-languedoc-vignobles.com/vivre-ici



G. Souche - Canoë



G. Souche - Fête de village



A. Allières - Lac d'Avène

Conception : agence com une exception

